

## Lieux d'accompagnement

### En institutions

- Centre Hospitalier Annecy Genevois
  - site d'Annecy
  - site de la Tonnelle à Seynod
  - site de Saint Julien en Genevois
- Centre Hospitalier de Rumilly
- Clinique Générale
- Clinique d'Argonay
- Soins de suite et de réadaptation
  - La Marteraye
- EHPAD - Maisons de retraite
  - le Bosquet de la Mandallaz à la Balme de Sillingy

### À domicile

à la demande de la personne, des familles ou des proches, des soignants, de l'H.A.D. Haute-Savoie sud.

**Vous pouvez soutenir notre action par une adhésion à l'association ou un don. (Déduction fiscale de 66 %).**

**Merci.**



## Nous sommes



**Engagés** dans un mouvement associatif laïc, sans appartenance confessionnelle, politique ou philosophique.

**Formés** à l'écoute et à l'accompagnement.

### 80 associations

regroupées en **Fédération Nationale**, reconnue d'utilité publique depuis 1993.

[www.jalmalv-federation.fr](http://www.jalmalv-federation.fr)

**Pour nous joindre :**

**06 75 80 45 73**

[✉ jalmalvannecy@wanadoo.fr](mailto:jalmalvannecy@wanadoo.fr) [www.jalmalvannecy.free.fr](http://www.jalmalvannecy.free.fr)

Groupama, partenaire de Jalmalv Annecy

**Être accompagné  
lors de la fin de  
Vie**

Accueil et écoute les lundis de 17h 30 à 19h.

**06 75 80 45 73**



Graphiste : Lionel MARTIN > www.m-lacom.fr - Images © @ leur auteur © dreamstime.com - Ne pas jeter sur la voie publique.

## Nos missions auprès de la personne

**Accompagner** celles et ceux fragilisés par la maladie grave, le grand âge, l'approche de la mort.

L'accompagnant bénévole contribue à soulager leur souffrance morale et psychique.

**Soutenir** les familles, les soignants, les accompagnants bénévoles.

## Aider les personnes en deuil

«Un être cher n'est plus là..., je survis...

Avec qui en parler ?»

Se dire, être écouté(e) et s'écouter.

Entendre l'autre, dans la confidentialité et le respect mutuel.

## Accueillir, former et encadrer

les bénévoles à l'accompagnement et à l'écoute.

## Nos valeurs

La fin de vie ne doit pas être un temps d'isolement et de souffrance : elle concerne la société dans son ensemble.

Le bénévole représente la société, il établit un lien de **solidarité** avec la personne accompagnée. Fondée sur la tolérance, cette relation se vit dans un esprit de bienveillance.

Le regard, la présence et l'écoute de l'accompagnant confirment l'être humain, même diminué et dépendant, dans sa **dignité** inaliénable et inaltérable jusqu'à la mort.

## Respect de la vie

de la personne. Témoigner qu'elle reste vivante et digne jusqu'à son dernier souffle.

Accompagner son cheminement et celui de ses proches.

## Nos engagements dans la société

**Aider à l'évolution** des mentalités et des attitudes de nos concitoyens face à la maladie grave, la mort, le deuil.

**Œuvrer** au développement des soins palliatifs et d'accompagnement qui permettent à chacun de vivre sa vie jusqu'au bout, sans en hâter la fin, ni la prolonger par une obstination déraisonnable.

**Faire connaître** la loi « Droits des malades et fin de vie ».

## Organiser des événements

conférences, débats, spectacles, projection de films. Participer à des forums associatifs, journées portes ouvertes, émissions de radio.

**Intervenir** dans le cadre de la formation de futurs professionnels de la santé et d'aide à la personne.

